

Paris, le 25 octobre 2019

Objet : Opération d'aménagement - ZAC Chapelle Charbon

Info Chantier #3

Madame, Monsieur,

Les travaux de raccordement des réseaux d'eaux usées et d'eaux de pluie du futur parc Chapelle Charbon démarreront **la semaine du 12 novembre 2019**. C'est l'entreprise **Urbaine de Travaux** qui réalisera le chantier jusqu'à l'ouverture des trois premiers hectares du parc (6,5 ha à terme). Les travaux auront lieu du lundi au vendredi de 8h à 17h.

Quels travaux ?

- Pose d'une barrière de chantier au fond de l'impasse de la Croix Moreau,
- Démolition à la pelle mécanique du mur de l'impasse de la Croix Moreau,
- Réalisation d'un égout en fond de tranchée pour connecter le parc aux réseaux existants,
- Fermeture de la tranchée, compactage et réception des travaux.

Quels impacts ?

- Les flux de chantier se feront tous par la rue Moussorgski ; aucun camion ne circulera dans l'impasse
- Les emprises en chantier seront gardiennées.

Nous vous assurons tout mettre en œuvre pour que les travaux se déroulent dans les meilleures conditions.

Pour suivre l'actualité du projet, rendez-vous sur le site internet de Paris & Métropole Aménagement (P&Ma) : <https://www.parisetmetropole-amenagement.fr/fr/chapelle-charbon-paris-18e> et abonnez-vous à notre lettre d'information.

Sincères salutations,
L'équipe de **Paris & Métropole aménagement**

Société publique locale

Capital: 6000000 €

SIRET: 52208576000034

TVA: FR3852208576000034

APE: 4110C

Coordonnées

Adresse: 12 passage Susan Sontag

Code postal: CS 30054, 75 927 Paris cedex 19

Téléphone: 01 75 77 35 00

Fax: 01 42 67 89 30

Site internet: www.parisetmetropole-amenagement.fr

Mail: contact@parisetmetropole.fr

Novembre 2019 – Début 2020

Travaux de raccordement des réseaux de la Ville de Paris au futur parc Chapelle Charbon

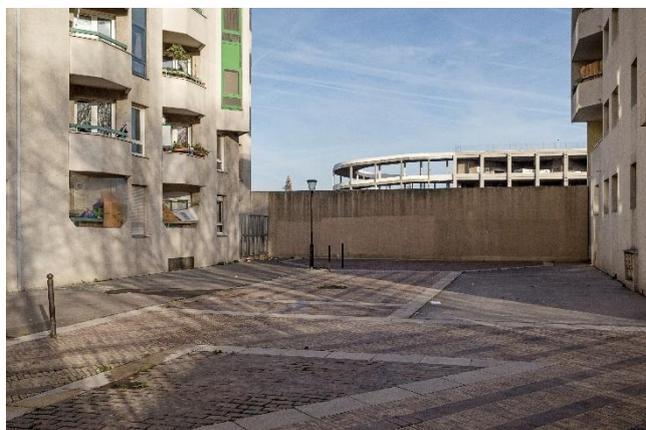


Photo : Pierre-Yves BRUNAUD

Printemps 2020

Ouverture de la première partie du parc



Perspective : Agence Laverne

A propos du projet Chapelle Charbon

Autour du parc, le projet d'aménagement prévoit la création de logements, de rues, de locaux d'activités et commerces ainsi que d'un groupe scolaire.

Une équipe¹ d'urbanistes, architectes et paysagistes a été retenue en juin 2019 pour concevoir et réaliser le projet en collaboration avec les habitants. Nous reviendrons vers vous prochainement pour vous informer et échanger.

¹ Le groupement porté par l'atelier de paysage BASE est constitué de :

- BASE paysagiste et urbaniste, mandataire
- H2O architectes,
- GRAU architectes urbanistes,
- EGIS Bureau d'étude technique,
- SENNSE Agence de concertation